

Les Petites Annonces de Différences

Apprendre son corps : week-end et stage à Lyon et en Provence. S'étirer, respirer, maîtriser l'énergie. Rens. : Y. Clouet, 214, bd Chave, 13005 Marseille. Tél. : 91.92.36.92 ou 78.35.15.19 (n° 343).

Voyage en Pologne, organisation économique. « Peuple et Culture », 3, rue Gaultier-de Biauzat, 63000 Clermont-Ferrand (n° 344).

Voyage en Hongrie, vie quotidienne. « Peuple et Culture », 3, rue Gaultier-de Biauzat, 63000 Clermont-Ferrand (n° 345).

Voyage en Chine, juillet 88 avec *Le Monde en Marche*, 26, bd des Dames, 13002 Marseille (3 semaines 15 000 F) (n° 346).

L'Aube, lieu de ressourcement, d'écoute et d'échanges vous accueille en séjours individuels, ou à l'occasion de stages à La Clastre, 26400 Crest. Tél. : 75.40.03.24 (n° 341).

Rencontre annuelle des foyers islamo-chrétiens à Evry (91) du 21 au 23 mai. Rens. : Essendere, 36, rue de Brezollès, 78630 Orgeval. Tél. : 39.75.35.17 (n° 342).

Calme, nature, silence à 50 km de Nice, seul ou en groupe. Confort rustique respect. Petit prix. Rens. : Refuge Agapé, 06450 Madone d'Utelle (n° 347).

Au couvent de Saint-François de Vico (Corse du Sud), 20160, avec l'Assoc. des amis du couvent, session du 25 au 31 juillet : **se rencontrer, rencontrer la Corse et les Corses**. Un temps de découverte des hommes et du pays (n° 348).

Détente dans un hameau auvergnat. Nos hôtes (10 max.) sont accueillis en amis ds anc. ferme confort., promenades en forêt, gastronomie paysanne, cheminée, livres, disques, activ. artisanales. « La Fontaine des Thiolles ». Tél. : (16) 73.72.02.16 (n° 349).

Sport, culture, bien-être, rando, chant, aqua-rielle, danse ds le Vercors (Drôme). Stages remise en forme en Martinique. Séjours vie et faune africaines Togo-Côte d'Ivoire. Découverte Chypre à pied. Sicile... Doc à La Sauvagine, Grimone 26410 Glandage. Tél. : 75.21.10.06 (n° 350).

Les griots de l'ombre, poésie africaine en français de J. Kouame. Chez votre libraire ou A4J,

136, bd De-Gaulle, 06340 La Trinité (prix 25 F) (n° 351).

Sète : vacances à la mer en maison familiale. Animation club d'enfants, spectacles, débats, excursions, soirées, parc de 3 ha, accès direct à la plage, arrière-pays passionnant. « Le Lazaret », La Corniche, 34200 Sète. Doc sur simple coup de fil au 67.53.22.47 (n° 352).

Alsace : Touring Hôtel★★
68590 Thannenkirch. Tél. : 87.73.10.01 « Logis de France ». Situation centrale, randonnées pédestres, alt. 600 à 1 000 m. Dépliant sur demande (n° 353).

Retraité résidant 6 mois en France Côte d'Azur et 6 mois aux USA désire **correspondre avec lectrice** de Différences. (Photo). Ecrire journal qui trans. (n° 354).

Vous voulez connaître un grand jardin de légumes bio et passer l'après-midi à la plage cet été ? (6 km de La Rochelle). Ecrire Th. Wolf C.A.R.T. L'Aubreyay 17140 Lagord (n° 355).

« Au risque de l'Esprit » : comédie musicale par troupe amateurs représentée les mardi 17, jeudi 19 et samedi 28 mai à 20 h 45. Eglise Ste-Thérèse, 62, rue de l'Anc.-Mairie, 92100 Boulogne-Bill. (entrée libre). Rens. : (1) 46.05.19.39 (n° 356).

Vous aimez écrire ? Passer du premier jet chaotique au texte destiné à être lu : Marianne Viviez, écrivain, animera du 15 au 21 août dans la Drôme un atelier d'expression par l'écriture. Rens. : M. Viviez, 26300 Bésayes. Tél. : 75.47.47.74 (n° 357).

Lacs et canaux hollandais en voilier (23 m). Ports pittoresques, vélo, musées. Tous âges. Tél. après 18 h au 59.33.96.97 (n° 358).

50 sortes de thé
Chine, Inde, Ceylan, aromatisés. Infusions, tisanes, épices, aromates. Tarif gratuit (se commander de « Différences ») Le Palanquin BP 4, 45760 Boigny-sur-Bionne (n° 359).

Des vacances aussi belles et intelligentes qu'un cheval (1 400 F/sem.) AS Cheval, St-Bihy, 22800 (Bretagne) avec tennis, kayak, sauna, billard (n° 360).

AMINA

Le mensuel de la Femme Africaine et Antillaise



Une revue au service du progrès de la femme noire et de son émancipation

Abonnement annuel pour la France: 90 FF

AMINA
11, rue de Téhéran
75008 PARIS

Tél.: 45.62.74.76 +
Télex AFREDI 641916 F

EDITO

Amandla !

Dulcie September était à Paris depuis 1984. Elle y représentait l'African National Congress, la principale organisation antiapartheid sud-africaine. Depuis, nous avons été des milliers à l'entendre expliquer, convaincre, gagner toujours de nouveaux soutiens à la lutte de son peuple.

Dulcie est morte, le 29 mars, tuée par un assassin professionnel. Se sachant menacée, elle avait demandé une protection policière. Sans réponse. Les agents des services spéciaux sud-africains en ont profité.

L'une de ses dernières interviews c'est à Différences qu'elle l'avait donnée, parlant de l'Afrique du Sud et de la libération à venir. Car Dulcie, bannie en 1963, exilée, ne doutait pas ; elle se battait.

Dans la rue, l'autre soir, nous étions quelques milliers. Quelques-uns pleuraient, la plupart avaient le visage décidé et fermé de ceux qui portent la colère. Colère contre les assassins, mais aussi contre les gouvernements qui condamnent l'apartheid en paroles et refusent le boycott, entre les hypocrites qui envoient la-bàs des sportifs, les banquiers qui investissent des fonds, les députés qui font du tourisme...

Une vérité cruelle vient d'être rappelée que nous n'oublierons pas : l'apartheid c'est la guerre. Dulcie est morte, dix autres membres de l'ANC sont morts dans les jours précédents. Assassinés, comme des milliers d'autres.

Mais le pouvoir au peuple (Amandla), l'égalité et la liberté que réclame le peuple sud-africain sont inéluçables. Botha le sait, les assassins le savent, nous le savons.



Différences

AVRIL

SOMMAIRE

ACTUEL 6 Loi Pasqua : le bilan
18 mois de loi Pasqua, c'est un banc d'essai suffisant. Et les antiracistes avaient raison : c'est une loi mauvaise et perverse qu'il faut abroger.
DOMINIQUE LAHALLE

10 Notes d'un voyage inachevé
Un bateau d'exilés palestiniens voulait rejoindre Haïfa. Rentrer en paix sur leur terre. Une main tendue qui n'a pas été saisie.
RENE FRANÇOIS

Et aussi
• Les révisionnistes
• L'Afrique du Sud
• L'affaire du Morbihan

ABONNEMENTS
1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 300 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

Publicité au journal
Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00
Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1987-12.

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

Différences
Magazine créé par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), édité par la Société des éditions Différences 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.06.88.00.

DOSSIER 16 L'immigration et le racisme dans le débat
Les candidats répondent à Différences : sur la loi de 86, sur le vote des immigrés, sur la lutte antiraciste, sur l'apartheid... des questions concrètes, des réponses qui le sont parfois moins.

CULTURE 26 Les musiques du printemps
Dites Printemps, on vous répondra Bourges, 12^e édition cette année. Les découvertes sont assurées. En avant-première Différences vous présente les 3 Mustapha 3.
SOUAD BELHADDAD

32 La vie du MRAP
Les comités locaux et les commissions, les Tziganes et les relations internationales.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Albert Lévy

REDACTION
Rédacteur en chef
René François
Secrétariat de rédaction-maquettes :
Véronique Mortaigne
Iconographie
Joss Dray

ADMINISTRATION/GESTION
Loïc Le Guernigou

Ont participé à ce numéro :
Rabha Attaf, Cherifa Benabdessadok, Robert Pac, Laure Lasfargues, Yves Thoraval, Souâd Belhaddad, Franck Térueil, Bertrand Bary, Dominique Lahalle, Nathalie Bousquet, Christiane Dancie.

Couverture : Serge Mitolo (photo Patrick Nussbaum)



GALERIE EDITIONS
PASNIC

5, rue Martel - 75010 Paris

Tél. : 47.70.39.59

■ AFRIQUE DU SUD : LA FUITE EN AVANT

Dix huit organisations anti-apartheid ont été interdites par le gouvernement de Pieter Botha. Le baillon imposé est total, la seule activité qui leur reste permise est de tenir leurs comptes et terminer leurs activités administratives. Ces dix-huit organisations représentent plus de quatre millions de personnes et travaillaient aussi bien sur les droits civiques que dans le secteur syndical, l'éducation, l'aide humanitaire ou la santé. C'est le plus grave coup porté à l'opposition légale depuis 1977, où dix-neuf autres organisations avaient été bannies.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces interdictions. La première est bien sûr l'influence croissante de ces mouvements antiapartheid, leur travail de fond qui rendait possible le rêve d'une Afrique du Sud libre et démocratique. Toutes ces associations n'avaient un travail de fond, unissant Blancs et Noirs dans le même refus d'une société raciste. C'est d'abord leur volonté, leur courage et leur progrès qui leur valent d'être interdites.

Autre raison, la montée en puissance de l'extrême droite

Les forces armées en action au Bophuthatswana en février dernier.



nazie sud-africaine : le pouvoir raciste tente de préserver sa puissance électorale en durcissant son attitude. Un calcul à très courte vue puisqu'une semaine plus tard, les ultras obtenaient de grands succès dans les élections partielles. La répression risque aussi de mener une partie de l'opinion antiraciste à la radicalisation devant le manque de possibilités d'activités légales. D'autant

que la décision du gouvernement sud-africain interdit désormais toute arrivée de fonds de l'étranger. Ce qui, en bloquant les fonds humanitaires venus de la CEE, par exemple, risque d'aggraver considérablement la situation sociale de dizaines de milliers de personnes.

C'est la fuite en avant pour le régime raciste. Seule consolation pour Pieter Botha : en

créant plus de risques pour l'avenir, il peut tenter de se présenter comme l'homme des solutions centrées, celui de l'apartheid mou, tolérable, notamment, aux yeux, de l'administration américaine. Gageons que les Sud-Africains l'entendent d'une autre oreille, et pour nous aussi, ces interdictions demanderont d'être plus actifs que jamais contre l'apartheid. □

■ MEURTRES D'ETAT

Cinq hommes et une femme qui devaient être pendus en Afrique du Sud le 18 mars à l'aube ont vu leur exécution reportée d'un mois. Ils avaient été condamnés pour complicité de meurtre contre un notable noir de Sharpeville en 1984. En fait, accusé de collaborer avec le régime raciste, ce notable avait été lynché par la foule. Des arrestations, au hasard, avaient suivi et les six devaient payer pour une mort où leur participation n'a jamais été établie. Sans preuve, le juge a simplement estimé qu'ils étaient « solidaires » de la foule meurtrière. Ce verdict est, dans l'esprit des dirigeants sud-africains, un avertissement lancé à tous ceux qui luttent contre l'apartheid.

Le ministre de la Loi et de l'Ordre avait demandé un exemple : l'exécution des six

de Sharpeville était prévue 28 ans presque jour pour jour après qu'un massacre de la police d'apartheid ait fait dans cette même ville au moins 60 tués.

Les dirigeants occidentaux, ceux de l'ONU et de la CEE, ont demandé une grâce. Des manifestations ont eu lieu, notamment à Paris. Le régime raciste a reculé pour un mois. Mais en Afrique du Sud, le meurtre d'Etat est un mode de gouvernement, il faut rester vigilant.

Il est vrai aussi que s'ils demandent des grâces, les gouvernements occidentaux ne font pas grand-chose d'autre : cinq jours avant les pendaisons repoussées, Pik Botha faisait escale à Paris, un de ses collaborateurs étant reçu au quai d'Orsay. □

■ DES CLES POUR UN RELOGEMENT

Les Kimbebe font partie des quatre-vingt familles qui, en automne 1986, ont été victimes d'incendies criminels dans le 20^e arrondissement de Paris. Dix-neuf personnes dont huit enfants y avaient trouvé la mort. Toutes ces familles ont depuis été relogées sauf les Kimbebe. M. et Mme Kimbebe et leurs trois enfants âgés de trois, cinq et sept ans sont, voilà plus d'un an et demi, ballottés d'hébergements provisoires en foyers et hôtels non moins provisoires.

Face à cette situation dramatique, un large collectif constitué d'associations et d'organisations diverses les soutient dans leur droit à être relogés. A la fin du mois de février, le Comité de soutien les a accompagnés, en présence d'un élu municipal communiste, dans un appartement vide. Aux

yeux des autorités, cela s'appelle un squatt. Pour les personnes attachées aux Droits de l'homme, entendus dans toute leur plénitude, cela s'appelle un recours ultime. L'assignation d'expulsion décidée par le tribunal de grande instance vient d'être reportée au 1^{er} mai, date à laquelle devra être trouvée une formule de conciliation.

Pour les Kimbebe et le mouvement de solidarité qui s'est créé dans le quartier, la conciliation a un seul sens : des clés pour un relogement. Toujours dans l'affaire de ces incendies, un suspect a été arrêté. Mate Ivanov a été inculpé d'incendie volontaire après un jeu dans le 15^e arrondissement de Paris. La technique d'allumage était la même que dans le 20^e et Ivanov possède des appartements dans l'arrondissement. Mais officiellement, il n'est pas inculpé pour les incendies de l'automne 1986. □

■ ANNE FRANK, L'AMBASSADEUR ET LE MAGICIEN

L'ambassadeur de France à La Haye n'est pas content de la Fondation Anne-Frank, une organisation antiraciste hollandaise qui, après avoir organisé une exposition sur le même thème, vient d'éditionner un livre intitulé *le Racisme en France*.

Les auteurs estiment que la situation des minorités ethniques s'est sensiblement détériorée ces dernières années dans notre pays. La Fondation met en cause un « climat de haine et d'intolérance » à l'égard des immigrés. Selon le livre, la violence raciste en France a pris des proportions alarmantes. Rien là que de très véridique, et l'on ne voit guère matière à s'indigner pour notre ambassadeur. Mais attendez. Le livre de la Fondation Anne-Frank se met ensuite à retracer l'ascension du Front national dans notre pays, qu'il désigne évidemment comme le premier responsable de la montée du racisme en France. Et il estime que l'attitude ambiguë du gouvernement français à l'égard du Front national a grandement contribué à son essor. C'est là certainement que le

bât a blessé notre ambassadeur. Mais est-ce tellement éloigné de la vérité ?

Pendant ce temps, très loin de là, la Cour Suprême des Etats-Unis statuait sur une plainte déposée par des familles de fondamentalistes qui soutenaient que leurs droits constitutionnels étaient violés par des livres scolaires contenant des extraits d'ouvrages comme *le Journal d'Anne Frank* ou... *le Magicien d'Oz*.

Les fondamentalistes se plaignaient que ces livres encourageaient des thèmes « anti-chrétiens », tels que l'évolution, le féminisme et le pacifisme. Ils ont rapporté plus de 300 passages de ces ouvrages, y compris des extraits du *Journal d'Anne Frank*, qu'ils accusent d'enseigner que toutes les religions se valent.

Quant au *Magicien d'Oz*, il est coupable de contredire la Bible qui dit que toutes les sorcières sont mauvaises ! La plainte visait aussi des passages des œuvres de Christian Andersen, Margaret Mead et Isaac Asimov, le célèbre auteur de science-fiction.

Les juges de la Cour Suprême

■ F comme fasciste, N comme nazi

Campagne électorale oblige, cinq ans après son élection au conseil municipal du 20^e arrondissement, Le Pen refait surface. Quartiers populaires s'il en est, la place Edith-Piaf et le marché Belgrand ne lui ont pas réservé un accueil triomphal. Employant son langage habituel (« Voyous », a-t-il lancé aux antiracistes présents) et les gestes connus de la mise en spectacle démagogique (glissant une pièce de monnaie à un mendiant), Le Pen n'est pas passé inaperçu. Plusieurs dizaines de militants d'organisations politiques ou associatives (dont le MRAP) lui ont permis d'entendre en direct leur sentiment à son égard. Qui tient en quelques mots : « F comme fasciste, N comme nazi, A bas le Front national ! ».

Voilà qui est clair. Tout aussi claire fut la réaction de ses acolytes, le docteur Sida-Bachelot et Stirbois en tête. Le premier, piqué à vif par les propos antiracistes (la vérité fait-elle si mal ?) a foncé le premier dans le tas, distribuant force gnons et ouvrant la voie au gros blond. Le SIDA mental n'étant pas forcément logé là où l'avait trouvé Pauwels, peut-on s'étonner de voir cet « honorable » docteur se comporter en... loubard haineux ?

On crut néanmoins rêver en voyant le malheureux Le Pen, étroitement protégé par la police nationale, verser quelques larmes de crocodile retransmises par les chaînes de télévision. La banalisation de l'incident, présenté comme un épisode parmi d'autres de la campagne électorale, est dangereuse. Elle tend à accréditer l'idée que le Front national est un parti comme les autres. Ce qu'il n'est pas, loin s'en faut. □

n'ont pas été convaincus. Ils ont repoussé la plainte des fondamentalistes et décidé que les étudiants chrétiens pouvaient lire de tels livres.

Voilà une histoire qui ne va pas faire plaisir à nos censeurs du RPR qui ont mis sur pieds à la mairie de Paris une commission ayant pour objectif d'empêcher les responsables des bibliothèques municipales d'acheter les ouvrages sataniques. Heureusement, là aussi, la vigueur des protestations a, jusqu'ici, empêché cette commission de se réunir (1). □

ROBERT PAC

(1) Voir « Différences » n° 68/69 – juin/juillet 1987.



Anne Franck enfant.

■ FIBRES DE VERRE

Nouvelles matraques pour les soldats israéliens dans les territoires occupés. Ayant constaté que les matraqueurs se blessaient parfois aux mains en cassant leurs bâtons de bois sur le dos des Palestiniens, les autorités militaires ont décidé de les équiper de matraques en fibres de verre. Elles ne seront plus rondes mais triangulaires, ce qui aggrave encore les blessures provoquées par les coups portés. D'ici à quelque temps, nul doute que le gouvernement israélien sera capable de publier un essai comparatif des différents types de matraques. Les « bancs d'essais » ne manquent pas.

Autre nouveauté, l'usage d'un canon à gravier a été annoncé. Qu'on imagine les dégâts sur des civils désarmés, la presse ne montrera pas les photos : les camps de Gaza sont soumis au blocus.

■ ISRAEL : LES JOURNALISTES-EMEUTIERS

La lettre ouverte à Harlem Désir publiée successivement dans *Témoignage Chrétien* et *Politis* a au moins le mérite de remettre les pendules à l'heure.

La signataire de cette lettre, Claude Geissenhoffer, qui habite la région de Jérusalem depuis plusieurs années, avait entendu le 17 janvier dernier, sur l'antenne de la radio Koll Israël, Eric Guébali, secrétaire général de SOS-Racisme, tenir les propos suivants : « ...Les émeutes, les affrontements, il faut voir que c'est un peu le journaliste qui les provoque. C'est un peu dur ce que je dis, mais c'est vrai que, à deux reprises, j'ai, en sortant de ma voiture où il était inscrit en grand « télévision », muni... armé d'un bloc-notes,

provoqué deux attroupements de 50, voire 100 personnes, autour de moi en l'espace de cinq minutes. Les Israéliens étant un peu partout, à trois minutes de n'importe quoi, sont tout de suite venus pour essayer de disperser ça et donc il y a eu, spontanément, par ma présence, une manifestation, interdite actuellement, provoquée. (...) Les journalistes provoquent des manifestations, les forces de l'ordre sont obligées, obligatoirement, de nettoyer tout cela. Cela provoque donc un cycle répressif un peu délicat (...) »

Comme explication de ce qui apparaît comme le soulèvement national d'une population palestinienne opprimée c'est un peu court. Non ? □ R.A.

